été appréciés, un décret du 11 thermidor au XI, lui conféra le titre de citoyen français.

Son frère Philippe, dont les biens avaient été confisqués comme tous ceux de sa famille, vint, en 1800, rejoindre Sébastien à Lyon.

Ce dernier exerçait les fonctions de professeur de physique et de chimie, à l'école centrale de l'Ardèche, quand le roi Murat rappela les deux frères, en leur restituant les biens que la révolution leur avait enlevés.

Philippe seul se rendit à Naples, Sébastien resta à Lyon qui devint sa patrie adoptive.

Il avait obtenu dans un concours, en 1801, une place de professeur de mathématiques pour le collége de Privas. Il y séjourna deux ans.

De retour à Lyon, en 1803, il fut admis au Lycée de cette ville, pour l'enseignement des mathématiques et de la physique.

Sa position était faite, mais il lui manquait ce qui complète la vie. — Il avait 34 ans, les exigences du cœur succédaient à celles de la nécessité.

Il fit la connaissance d'une des principales familles du Dauphiné, et en 1804, il eut le bonheur d'épouser M^{II} Lucrèce Chion, de Crest.

Cette union, en cimentant les liens qui l'attachaient à la France, devint pour lui une source féconde de relations aimables et distinguées.

Son amour conjugal ne détrôna point celui qu'il avait depuis longtemps voué aux études sérieuses.

Aussi, en 1810, fut-ilappelé à la Faculté de Marseille pour y professer les mathématiques spéciales.